

Mars : mois de la sensibilisation au travail du pharmacien
Les pharmaciens : en faire plus. Pour vous.

Montréal, le 1^{er} mars 2017 – L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) se joint à l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) pour le Mois de la sensibilisation au travail du pharmacien (MSTP) qui se déroule sous le thème *Les pharmaciens : en faire plus. Pour vous.* L'AQPP se réjouit que le thème retenu permette de souligner le rôle accru du pharmacien dans le réseau de la santé ainsi que le nombre croissant de services que celui-ci peut maintenant offrir à ses patients.

Le MSTP constitue l'occasion parfaite d'informer et d'éduquer les patients sur les importantes avancées en matière de services de santé prodigués par le pharmacien. Dans ce sens, l'AQPP publiera des billets de blogue, des articles et une foule de renseignements pertinents sur ses médias sociaux tout au long du mois de mars.

Le pharmacien en fait plus que jamais

Plus que jamais au cœur du système de santé, le pharmacien est appelé à prendre davantage de place, notamment à l'aide de nouveaux actes permis par [la Loi 41](#). En vertu de celle-ci, il peut désormais accomplir sept nouveaux actes autrefois réservés aux médecins. Ce rôle accru du pharmacien est apprécié par les patients : selon un [sondage CROP](#) rendu public par l'AQPP en novembre dernier, 93 % des Québécois considèrent que leur pharmacien est utile au désengorgement du système de santé. Pour 97 % des répondants, le pharmacien est le professionnel de la santé le plus accessible. De plus, le taux de satisfaction à l'égard des services offerts par le pharmacien atteint 95 %.

Malgré les avancées permises par la Loi 41, l'AQPP considère que le pharmacien pourrait en faire encore plus. Pensons notamment à la vaccination : si le Québec présente le plus faible taux de vaccination contre la grippe au Canada, il est aussi la seule province où le pharmacien n'est pas autorisé à vacciner. Directement sur la première ligne de soins, le pharmacien est un maillon essentiel et incontournable de notre système de santé.

À propos de l'AQPP

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et elle représente les 2 071 pharmaciens propriétaires des 1 889 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale. 1^{er}

- 30 -

Source :

Rafaëlle Perron
Conseillère - Affaires publiques et gouvernementales
Association québécoise des pharmaciens propriétaires
438 887-0519
rperron@aqpp.qc.ca